

MODÈNE, li 13/09/2021

Échantillon arrivé le 04/08/2021

Date d'inscription 04/08/2021

## RAPPORT D'ESSAI n°. 21L02816-En-0

CLIENT

EUROEQUIPE Srl Uninominale  
Via del Lavoro, 3 - Localité Crespellano  
40056 VALSAMOGGIA BO

ÉCHANTILLON 21L02816

MATRIX Matières plastiques

Description fournie par le client : Tubo PPH1060 + PPC 3645 + PRISMA GRIGIO 802305 FA

CAMPIONAMENTO ESEGUITO DA: COMMITTENTE, TRASPORTO EFFETTUATO DA: NEOTRON.

État de l'échantillon à la réception : 24 °C

DESCRIPTION DE L'ANALYSE	RÉSULTAT	U	REC. %	UNITÉ DE MESURE	QL	LD	METHODE	ANALYSES DEBUT DATE / FIN DATE
Test de détermination de migration globale dans de l'eau distillée à 40°C pendant 24 h (CM102-78 et DM 06-04-2004, n.174) - DM 174 du 06/04/2004 60	< QL			mg/kg	6,0		Circ Min San n°102 02/12/1978 Tous III ; DM n°174 06/04/2004 GU n° 166 17/07/2004	17/08/2021 / 17/08/2021
MIGRATION SPÉCIFIQUE DES COLORANTS DANS L'EAU DISTILLÉE								
- Conditions d'essai	40°C - 24 heures							17/08/2021 / 17/08/2021
- Conditions de contact								17/08/2021 / 17/08/2021
- Rapport surface/volume				cm2/cm3				17/08/2021 / 17/08/2021
Détection de la migration des substances colorantes dans l'eau distillée (transmission optique entre 400-750 nm)	Remplissage 3,2 > 99%					*	MIG-COL - UV-VIS	20/08/2021 / 20/08/2021
Migration spécifique des métaux dans l'eau distillée								
- Conditions d'essai	40°C - 24 heures							17/08/2021 / 17/08/2021
- Conditions de contact								17/08/2021 / 17/08/2021
- Rapport surface/volume				cm2/cm3				17/08/2021 / 17/08/2021
Migration spécifique de l'Aluminium dans l'eau distillée	< QL			mg/kg	0,050		05(ICP-MS) 2018 Rév.3	13/08/2021 / 18/08/2021
Migration spécifique du Zinc dans l'eau distillée (LMSI)	< QL			mg/kg	0,100		05(ICP-MS) 2018 Rév.3	13/08/2021 / 18/08/2021
TESTS SPÉCIFIQUES DE MIGRATION EN SIMULANT AQUEUX								
- Conditions d'essai	40°C - 24 heures							17/08/2021 / 17/08/2021
Migration spécifique de 9,9- bis(méthoxyméthyl)fluorène dans l'eau distillée	< QL			mg/kg	0,005		* 9,9(MetMet)FLUOREN 2019 Rév.2 - GC-MS-MS	13/08/2021 / 24/08/2021
- Conditions de contact								17/08/2021 / 17/08/2021
- Rapport surface/volume				cm2/cm3				17/08/2021 / 17/08/2021

Page suivante...

MODÈNE, li 13/09/2021

Échantillon arrivé le 08/04/2021

Date d'inscription 04/08/2021

**RAPPORT D'ESSAI n°. 21L02816-En-0**
 CLIENT  
**EUROEQUIPE Srl Uninomiale**  
**Via del Lavoro, 3 - Localité Crespellano**  
**40056 VALSAMOGGIA BO**

ÉCHANTILLON 21L02816

MATRIX Matières plastiques

DESCRIPTION DE L'ANALYSE	RÉSULTAT	U	REC. %	UNITÉ DE MESURE	QL	LD	METHODE	ANALYSES DEBUT DATE / FIN DATE
Migration spécifique de l'octadécyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate dans l'eau distillée	< QL			mg/kg	0,2		* MIG-HPPO 2014 Rév.1 - LC-MS/MS	18/08/2021 / 20/08/2021

**RAPPORT DE FIN D'ESSAI**

Le document original est un fichier PDF avec signature numérique : 21L02816-In-0-DigitalSignature.pdf

Évaluation de la conformité des résultats : Sur la base des tests effectués, l'échantillon respecte les limites de migration fixées par l'arrêté ministériel n. 174 du 06/04/2004, règlement sur les matériaux et objets pouvant être utilisés dans les installations fixes pour la collecte, le traitement, l'approvisionnement et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine.

**Notes et référence de la méthode : Le**

test de migration a été réalisé après un lavage à l'eau courante pendant 30 minutes suivi d'un rinçage rapide à l'eau distillée.

&lt; LQ : = inférieur à la limite de quantification.

U : l'incertitude rapportée est l'incertitude élargie calculée à l'aide d'un facteur de couverture égal à 2 qui donne une fiabilité d'environ 95 %. Pour les détections microbiologiques, il est indiqué soit les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance avec une probabilité de 95 % K=2, soit l'intervalle de confiance lui-même. Veuillez noter que les résultats exprimés sous la forme « <LQ » peuvent ne pas indiquer l'absence des paramètres recherchés dans l'échantillon.

Les résultats issus des tests microbiologiques sont calculés selon la norme ISO 7218:2007/Amd 1:2013. Si les résultats sont <4 (CFU/ml) ou <40 (CFU/g), cela signifie que les micro-organismes sont présents dans l'échantillon mais en quantités inférieures à 4 CFU/ml ou 40 CFU/g respectivement. sauf indication contraire dans les méthodes individuelles, en cas d'étapes analytiques prévues pendant les jours de non-activité du laboratoire, les dispositions de la norme ISO 7218 : 2007/Amd.12013 (points 11.2 et 10.2.5) ou de méthodes d'essai spécifiques sont appliquées. Dans le cas des tests microbiologiques quantitatifs, ceux-ci ont été réalisés sur une seule plaque conformément à la norme ISO 7218:2007/Amd.1 2013 par. 10.2.2 sauf disposition contraire explicite de la réglementation en vigueur.

LQ : Limite de Quantification. Il s'agit de la concentration d'analyte la plus faible pouvant être détectée avec une précision (répétabilité) et une exactitude acceptables, dans des conditions bien définies.

LD : Limite de Détection. Il s'agit de la plus faible concentration d'analyte pouvant être détectée mais pas nécessairement quantifiée, dans des conditions bien définies.

Évaluation de la conformité : les valeurs non conformes aux lois, décrets, réglementations nationales et européennes ou aux spécifications fournies par le client sont évaluées au cas par cas, en tenant également compte de l'incertitude de mesure pour chaque essai individuel et des réglementations sur l'arrondi des valeurs, et signalé lorsqu'il est considéré comme non conforme.

Rec % : Recovery % "+" signifie que la récupération a été appliquée au résultat. Les résultats numériques entre parenthèses (...) après l'expression <LQ sont purement indicatifs de traces qui ne peuvent pas être quantifiées avec précision.

Dans le cas de prélèvements réalisés par Neutron, le laboratoire applique le code Procédure Opératoire Interne : NEOT-DIR/ 006/53.

Le laboratoire décline toute responsabilité quant aux informations fournies par le client rapportées dans ce rapport qui pourraient influencer la validité des résultats.

Les méthodes marquées d'un astérisque (\*) ne sont pas accréditées par ACCREDIA (UNI CEI EN ISO/IEC 17025). L'activité d'échantillonnage n'est pas incluse dans le périmètre d'accréditation de Neutron SPA

RAPPORT D'ESSAI VALABLE À TOUTES FINS LÉGALES (RD italien 1-3-1928 n°842 (article 16), - Loi italienne 19-7-1957 n°679 articles 16 et 18, Décret ministériel italien 25-3-1986).

CONSERVATION DES DONNÉES et DES ÉCHANTILLONS : Les rapports de tests, les données brutes, les parcours chromatographiques et les rapports instrumentaux sont conservés pendant 5 ans. Un échantillon témoin est conservé pendant 2 mois.

Les données exprimées dans ce rapport d'essai se réfèrent uniquement à l'échantillon testé en laboratoire. Les résultats rapportés dans ce rapport de test se réfèrent à l'échantillon tel que reçu. La description ou toute autre référence concernant l'échantillon sont déclarées par le client. Ce rapport de test ne peut être reproduit que dans son intégralité. Les reproductions partielles doivent être autorisées par écrit par notre laboratoire.

CHEF DE LABORATOIRE : DR. ALBERTO GATTI-

Approuvé par le Responsable Analyses - laboratoire PCK